

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIREES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)	
			CIRCONSCRIPTION	D.S.D.E.N.
Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés - Rentrée scolaire de février 2019	Bulletin officiel n° 22 du 31 Mai 2018 Note de service n° 2018-064 du 28-05-2018 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=130766	Le formulaire est téléchargeable à l'adresse : www.education.gouv.fr/SIAT Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires du CAPSAIS/CAPA-SH options A, B, C, D et F/Capei peuvent faire acte de candidature.	Le candidat doit remettre son dossier complété et signé à son supérieur hiérarchique au plus tard le 15 Juin 2018 Les dossiers devront être transmis à la DRHM-POLE RH par les circonscriptions pour le 22 juin 2018, délai de rigueur.	Les services de la DSDEN transmettront les dossiers directement au vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, Division du personnel, 1 avenue des Frères Carcopino - BP G4 - 98848 NOUMEA Cedex, au plus tard le 6 juillet 2018